

## La pelouse à nard ou nardaie

Issue des anciennes pratiques pastorales (pâturage de troupeaux de moutons), cette formation herbeuse couvrait encore des milliers d'hectares jusqu'à la fin du 19-ème siècle en Ardenne principalement.

Cette pelouse semi-naturelle, issue du défrichement des forêts ancestrales, est dominée par le nard raide, petite graminée aux feuilles filiformes raides et à l'inflorescence ressemblant à un petit peigne. Une flore souvent très diversifiée accompagnait cette petite « herbe », comme l'arnica (bien connue pour ses vertus médicinales), le fenouil des alpes et la centaurée noire en Haute-Ardenne, la gesse des montagnes, la bétoine officinale, la véronique officinale, le gaillet du Harz, le polygala à feuilles de serpolet, la potentille tormentille, la pédiculaire des bois, le jonc raide, ... airelle et myrtille de loup en périphérie des landes tourbeuses fagnardes.

Plusieurs espèces animales y trouvent également refuge comme le lézard vivipare, de nombreux insectes (criquets, sauterelles, papillons,...) et divers oiseaux, tels que le pipit farlouse ou le tarier pâtre.

Durant ce 19-ème siècle, l'Ardenne va connaître d'importants changements agricoles et paysagers. Les territoires les plus pauvres (sols pierreux, humides et froids) seront progressivement enrésinés (pin sylvestre et épicéa) et les meilleures terres seront transformées en culture de céréales ou en prairies artificielles pour l'élevage bovin.

Actuellement subsistent encore quelques rares hectares de ce milieu très original et diversifié, souvent en bordures de chemins, layons, gagnages forestiers, en périphérie des zones tourbeuses des hauts plateaux et au sein de quelques vallées herbagères ayant résisté à l'intensification de l'agriculture.

Ces milieux ont retenus l'attention des naturalistes depuis de nombreuses années et plusieurs reliques de ces surfaces sont protégés et gérés via la mise en réserve naturelle domaniale ou agréée.

Au niveau européen, cet habitat est devenu également très rare et est considéré comme habitat prioritaire à protéger dans le cadre de NATURA 2000. Les projets LIFE-Nature (co-financement européen) activés en Wallonie depuis plus de 10 ans ont permis de sauver et de restaurer des surfaces importantes sur les principaux plateaux ardennais (Croix Scaille, Saint-Hubert, Tailles, Hautes fagnes).

Pour en savoir plus :

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/e1-7-nardaies.html?IDC=1078>

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/e3-52-nardaies-paratourbeuses.html?IDC=1258>

[http://www.naturawal.be/images/stories/pdf/177\\_Nardaies.pdf](http://www.naturawal.be/images/stories/pdf/177_Nardaies.pdf)

Serge ROUXHET  
NATAGRIWAL asbl  
Institut Botanique B22  
Sart Tilman 4000 LIEGE